



International Development
Law Organization
40 YEARS OF CREATING A CULTURE OF JUSTICE

ASSEMBLY OF PARTIES PARTNERSHIP FORUM 2023

L'OIDD A 40 ANS : CONSTRUIRE UN AVENIR PLUS PACIFIQUE, PLUS JUSTE ET PLUS DURABLE

28 novembre 2023 | 14h00 à 16h00 CET

NOTE D'INFORMATION

À mi-chemin de l'échéance de 2030 fixée pour la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD), le monde est confronté à une véritable avalanche de crises, notamment la multiplication des conflits, les graves conséquences du changement climatique et de l'insécurité alimentaire, ainsi que l'impact persistant de la pandémie de COVID-19. Les effets cumulés de ces crises entremêlées sont en étroite corrélation avec le déclin mondial de l'état de droit.

Cela se traduit par un recul de la démocratie, une perte de confiance dans le multilatéralisme, des attaques contre l'indépendance de la justice, un rétrécissement de l'espace civique et une augmentation alarmante de la corruption. Les écarts en matière de justice se creusent dangereusement, en particulier pour les femmes, les jeunes et les autres groupes vulnérables qui risquent d'être marginalisés. Le Secrétaire général a averti que « si nous n'agissons pas maintenant, le Programme 2030 pourrait devenir l'épitaphe d'un monde qui aurait pu être ».¹

Les causes et les effets de ces crises entremêlées ainsi que les actions requises pour y remédier, sont liés et profondément ancrés dans les questions de droits de l'homme, de justice, d'équité, d'inclusion, de responsabilité et de bonne gouvernance. En tant que catalyseurs et accélérateurs essentiels du Programme 2030 ; l'état de droit et l'objectif 16 servent de boussole pour naviguer dans les multiples crises entremêlées et nous guident vers des solutions qui donnent la priorité à la paix, à la justice, à des institutions fortes et à des sociétés inclusives en tant que piliers fondamentaux du changement.

À l'occasion du 40^e anniversaire de l'OIDD, l'édition spéciale du Forum de partenariat de l'OIDD de cette année célébrera la contribution de l'OIDD à la construction d'une culture de justice dans le monde. S'appuyant sur l'expérience d'éminents orateurs, la discussion mettra en lumière la pertinence durable du mandat de l'OIDD pour faire face aux multiples crises mondiales entremêlées. Enfin, elle offrira des perspectives sur les moyens de revigorer le soutien international à l'état de droit afin d'accélérer les progrès vers le Programme 2030 et de construire un avenir plus pacifique, plus juste et plus durable.

¹ Nations Unies, Rapport sur les Objectifs de développement durable 2023 : Édition spéciale, vers un plan de sauvetage pour l'humanité et la planète (2023), p. 2, disponible à l'adresse : <https://unstats.un.org/sdgs/report/2023/>.

Le Forum du partenariat, qui se tient chaque année en marge de l'Assemblée des parties de l'OIDD est une plateforme de dialogue multipartite qui réunit les parties membres de l'OIDD, des hauts fonctionnaires, des représentants d'organisations multilatérales, de la société civile, de la jeunesse, du monde universitaire et du pouvoir judiciaire afin de discuter de questions clés relatives à l'état de droit, de partager les expériences et de promouvoir les partenariats.

Modératrice :

- **Mme Jan Beagle**, Directrice générale, Organisation internationale de droit du développement

Orateurs :

- **Dr. Tedros Adhanom Ghebreyesus**, Directeur général, Organisation mondiale de la Santé (OMS)
- **M. le juge Bashe Yusuf Ahmed**, Président de la Cour suprême de Somalie
- **M. Todd Robinson**, Secrétaire d'État adjoint, chargé des affaires internationales en matière de stupéfiants et d'application de la loi, département d'État des États-Unis
- **M. Diego García-Sayán**, ancien Rapporteur spécial des Nations Unies sur l'indépendance des juges et des avocats
- **M. Ferdinando Nelli Feroci**, Président, Istituto Affari Internazionali
- **Mme Lynrose Jane D. Genon**, membre du Conseil exécutif, Young Women+ for Peace and Leadership (YW+PL-PH)